

# Projet de redéfinition de la sectorisation des collèges du Nord Toulousain

Réunion de concertation

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019

Collèges Claude Nougaro, les Châlets,  
Jolimont et Marengo  
À Toulouse

**Compte-rendu**



# Introduction

Une trentaine de personnes (dont une majorité de parents d'élèves et quelques membres des équipes enseignantes) ont participé à la réunion de concertation qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> juillet 2019 au Conseil départemental pour les collèges Claude Nougaro, Les Châlets, Jolimont et Marengo de 18h45 à 20h45.

Des Conseillers départementaux étaient présents : Jean-Michel Fabre et Christine Courade (canton de Toulouse 2), Anne Boyer et Alain Gabrieli (canton de Toulouse 3), Jean Jacques Mirassou (canton de Toulouse 9), ainsi que plusieurs agents des Directions de l'Éducation et des Transports du Conseil départemental, pour répondre aux différentes interrogations des participants.

Madame Marie Claude Leclerc, Vice Présidente en charge de l'Education était excusée.

L'objectif de la réunion publique était d'informer sur les enjeux de la sectorisation (pour les enfants entrant au collège en septembre 2020), de présenter les études menées par le Cd31, de partager les avis et de commencer à analyser les premières hypothèses élaborées par la direction de l'éducation.

Après un accueil de M. Jean-Michel Fabre, Conseiller départemental, la rencontre s'est déroulée en 2 grands temps :

- La présentation du **projet de redéfinition de la sectorisation** des 12 collèges du Nord Toulousain et l'état d'avancement des études par Laurent Delrue, Directeur Général Délégué chargé des services opérationnels – Cd31 et Mariette De Malvinsky, Directrice Générale Déléguée Adjointe à l'Education et au Patrimoine–Cd31

*(le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur le site internet de l'Espace Numérique de Travail du Conseil départemental :*

<http://www.ecollege.haute-garonne.fr/sectorisation-des-colleges/>)

- Le **recueil des avis et des idées des participants** sur le projet et les hypothèses envisagées. Les participants ont travaillé en sous-groupes autour de deux questions :
  - quels sont les critères les plus importants à prendre en compte pour construire la future sectorisation ?
  - quels sont les points forts et les points faibles des quatre hypothèses présentées ?



Le présent document restitue les contributions des différents sous-groupes (tables) ainsi que l'ensemble des questions et suggestions faites au cours de la soirée par les participants.

## Les contributions des participants

|         | <b>Les conditions de réussite :</b><br><i>Quels sont selon vous les aspects les plus importants à prendre en compte pour construire la future sectorisation ?</i>   |
|---------|---|
| Table 1 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité des apprentissages (exemple de l'occitan), il faut qu'il y ait suffisamment d'élèves qui soient concernés par le changement pour pouvoir retrouver des apprentissages dans le nouveau collège</li> <li>- Possibilité de transport en commun (temps de trajet)</li> <li>- Rééquilibrage de tous les collèges</li> <li>- Accompagnement de la mixité avec dotation de personnel</li> <li>- Manque d'anticipation des gros chantiers Toulouse Euro-Sud-Ouest (problèmes de transport)</li> <li>- Besoin de visibilité sur les changements de sectorisation, jusqu'à quand sera-t-elle valable ?</li> </ul> |
| Table 2 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité: 15 min à pied, maintenir une vie de quartier / vie locale = lien avec les associations et activités</li> <li>- Fratries: éviter les séparations</li> <li>- Respect de la capacité: assurer un confort d'accueil/ qualité d'enseignement</li> <li>- Mixité: assurer un maximum de mixité. Attention: risque de baisse de taux de respect</li> </ul>  |
| Table 3 | <p>Par ordre de priorité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transports: temps de transport, autonomie, sécurité</li> <li>- Mixité: elle doit être vue d'un angle territorial pour éviter les ghettoïisations et pas seulement quantitativement</li> </ul>  |
| Table 4 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Migration Châtelets - Marengo</li> <li>- Voir avec Tisséo s'ils peuvent revoir une ligne qui desservirait Jeanne d'Arc Av de Lyon Marengo; idem pour le quartier Soupetard qui irait à Marengo dans les 4 hypothèses</li> <li>- Vérifier que les élèves puissent faire les trajets en bus Tisséo, à pieds ou en métro. Ne pas oublier qu'ils portent des sacs très lourds</li> <li>- Revoir les itinéraires, les points d'arrêt, les fréquences de rotation</li> </ul>   |
| Table 5 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hypothèse 2 la moins favorable pour Jolimont (mixité)</li> <li>- Continuité des langues et des options entre le primaire et le collège après les modifications de sectorisation</li> <li>- Il faut que l'Education Nationale accompagne les mesures de mixité avec des moyens (CPE, infirmières, ...)</li> <li>- Il faut aménager un trajet de bus direct entre Soupetard et le collège Marengo</li> <li>- De manière générale, il faut proposer des transports en commun pratiques entre le logement et le secteur</li> </ul>   |

## Les critères pour la sectorisation

Tout au long de la séance, les contributions de l'assistance ont complété les critères à prendre en compte pour la sectorisation. Ils sont listés ci-dessous, puis pondérés par les retours des travaux de groupe (en bleu) lors de la plénière finale.

Le travail mené par le CD31 a été conçu à partir de 4 critères principaux :

- 1) la saturation des collèges (en lien, notamment, avec le nombre d'élèves et la taille des classes) : Plusieurs personnes ont relevé ce critère comme prioritaire et ont fait le lien avec la qualité de l'enseignement.
- 2) la proximité : Tous les groupes ont abordé ce critère et le considèrent comme important notamment en tenant compte des temps de trajet "réels" pour les enfants.
- 3) l'accessibilité des collèges (à pied et/ou en transport en commun) : critères repris par tous les groupes avec :
  - attention aux barrières spatiales comme la voie ferrée
  - la sécurité dans les trajets (piéton ou en transport en commun)
- 4) la mixité sociale (recherche d'équilibre de toutes les origines sociales dans les collèges) : Un groupe a précisé ce critère en proposant d'"exploser" les ghettos, et un point de vigilance a été exprimé : celui du risque de fuite de certaines populations.

Les participants ont ajouté plusieurs éléments à prendre en compte :

- 5) la cohérence avec la sectorisation des écoles et la nécessité de renforcer le lien école-collège
- 6) les conditions de réussite sont liées à l'encadrement et donc à la dotation de personnel : critère repris par plusieurs groupes
- 7) le critère de l'unité des familles et des fratries en ce qui concerne les affectations, alors que ce critère n'est pas considéré comme prioritaire par l'inspection d'académie
- 8) la continuité des apprentissages et de certaines options entre l'école et le collège (exemple de l'occitan).

## Quels sont les points forts / avantages des 4 hypothèses proposées?

|          | Hypothèse 1  | Hypothèse 2          | Hypothèse 3  | Hypothèse 4 |
|----------|--|----------------------|--|-------------|
| Table 10 | -110 élèves aux Châlets  |                      | Meilleure répartition des élèves<br>Moins de déplacement d'élèves<br>+83 Jolimont donc rééquilibrage équitable entre les différents collèges et - 66 aux Châlets<br>Rééquilibrage social optimal |             |
| Table 11 | Respect des capacités<br>Mixité: rééquilibrage Jolimont/Marengo<br>Plus intéressant / saturation du collège Châlets        |                      |  |             |
| Table 12 | Anticiper sur les Raisins l'arrivée du métro   | pas d'avis           | Même carte que hypothèse 2   |             |
| Table 13 | Permettre un beau rééquilibrage social du collège Jolimont<br>Capacité d'accueil de Marengo/Jolimont garantie et respectée |                      | Permettre un beau rééquilibrage social du collège Jolimont<br>Capacité d'accueil de Marengo/Jolimont   |             |
| Table 14 | Meilleure mixité   | Moins de changements | Meilleure mixité   |             |

**Quels sont les point faibles / les inconvénients de 4 hypothèses proposées ?**

|          | Hypothèse 1  | Hypothèse 2   | Hypothèse 3                                     | Hypothèse 4 |
|----------|--|---|---|-------------|
| Table 10 | Beaucoup trop de mouvements d'élèves<br>Peu de transport en commun possible<br>Problèmes de continuité d'apprentissage (occitan)   | Peu d'équilibrage pour Jolimont<br>Problème de continuité d'apprentissage   | Problème de continuité d'apprentissage          |             |
| Table 11 | attention élèves occitanistes de l'école Bayard relèvent d'une poursuite d'études au collège les Châlets qui accueille la section bilingue   |   |   |             |
|          | déplacements longs selon les cas   |   |   |             |
| Table 12 | Les temps et les trajets sur le collège au vue de sa disposition sont inadaptés  |   | Même carte que hypothèse 2                      |             |
| Table 13 |  | C'est la pire des hypothèses<br>Migration Chalets → Marengo<br>Migration Marengo → Jolimont : elle ne permet pas le rééquilibrage social et ne rend pas le collège plus attractif, donc la fuite va continuer |   |             |
|          | Secteur de Marengo qui part à Jolimont: les enfants mettront 2 fois plus de temps pour aller au collège<br>Barrière spatiale de voies ferrés et de la gare, paroi imperméable à pied. Quelle mobilité pour les jeunes? |   |   |             |
| Table 14 | Plus de changements<br>Attention aux liaisons entre bus 36 et bus 19 pour faire accepter au quartier "P" (zone nord de la sectorisation de marengo)  | Le point N1 est déjà à Jolimont par dérogation donc aucun gain sur N1 (zone sud de la sectorisation d'hubertine auclert)  | Soupetard est très loin en transport du collège |             |

# Remarques, suggestions, questions des participants

## Définition des Catégories Socio-Professionnelles (CSP)

Parent d'élève: "Quid de la méthode de la définition des CSP ?"

*Réponse CD31 : "Pour définir les catégories socio-professionnelles, on se base sur les déclarations des parents, c'est un travail que l'on fait avec Toulouse métropole et on ne travaille qu'avec les effectifs actuels des écoles que l'on extrapole au niveau des différents collèges.*

*Depuis quelques années on fait aussi des comparatifs avec d'autres critères et avec les résultats d'études de l'INSEE. Par exemple avec la liste des bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire et les courbes étaient très proches. Ces indicateurs de position sociale (IPS), même s'ils ne sont pas parfaits, sont assez représentatifs de la mixité sociale au sein des établissements. L'IPS a été mis en place récemment et est disponible seulement à l'échelle de l'établissement, pas à l'échelle d'un quartier."*

## L'urbanisation et les constructions de collèges

Parent d'élève: "Quid des projets de construction des collèges en centre-ville?"

*Réponse CD31 : "On assiste aujourd'hui à une forte urbanisation de certains secteurs, mais on ne sait pas quelles seront les populations à venir. On se base sur les populations présentes actuellement sur le territoire et on les projette, car on ne peut pas prévoir quelles types de familles vont arriver, si elles auront des enfants ou non et l'âge de ces enfants. Il faut savoir que 16 constructions et reconstructions de collèges sont prévues sur le département et dans Toulouse en particulier, il y aura 5 collèges neufs, situés à la périphérie de la ville qui vont ouvrir entre 2021 et 2024. L'exercice de ce soir nous permettra de compléter les informations que l'on a déjà actuellement."*

Parent d'élève: "Donc il n'y aura pas de projet de construction d'établissement plus au centre de Toulouse?"

*Réponse CD31 : "On aurait bien aimé, mais pour construire un nouveau collège, il faut au minimum 2 hectares, voire 4 pour être à l'aise. Il n'y a pas la place actuellement en centre-ville. Par contre on a de la place dans la périphérie donc on peut en construire de nouveaux à ces endroits. De plus, la plus grande expansion démographique est située en périphérie, (peu d'arrivées de collégiens en ville), donc ça va être plutôt une question d'équilibrage entre les collèges existants au centre de la ville."*

## Mixité sociale et évitement

Parent d'élève: "Il y a 2 ans j'avais compris qu'il y avait eu une décision du Conseil départemental au sujet des évitements vers les collèges privés : est-ce que ça ne limiterait pas la fuite et ne permettrait pas un rééquilibrage?"

*Réponse CD31 : "Si, justement, la décision que le Conseil général a prise en janvier 2017, propose un certain nombre d'objectifs de travail, et celui qui concerne l'enseignement privé a été mis en œuvre. L'enseignement privé a accepté de conventionner avec le CD, dans un objectif d'amélioration de mixité sociale. Les changements de taux de mixité ne se voient pas encore, car il faut du temps pour voir les effets de telles démarches. Mais il y a une volonté affirmée par les écoles privées.*

*Par ailleurs, Le CD a mis en œuvre une incitation financière à l'amélioration de la mixité sociale au sein des établissements, fonctionnant sur le système de « bonus malus » sur tous les collèges, publics comme privés.*

*De plus, depuis 2 ans, l'Éducation Nationale n'ouvre plus de classe dans les collèges privés de Toulouse, qui sont par ailleurs saturés. L'évitement vers le secteur privé est donc aujourd'hui limité."*

Enseignante: "La définition de la mixité sociale que vous avez établie et l'intégration des familles défavorisées est tout à fait louable, mais le bilan du corps enseignant par rapport aux rééquilibrages qui ont déjà eu lieu sur Toulouse sont que: l'intégration massive de populations PCS défavorisées ne s'est pas faite en rééquilibrant la classe sociale du milieu, le corps enseignant a de grandes difficultés à avoir des classes homogènes."

### **Mixité sociale et politique de la ville**

Parent d'élève: "J'aimerais soulever une incohérence: il y a 2 ou 3 ans, il y a eu un relogement massif de familles défavorisées et de réfugiés dans le secteur (quartier Minimes), ce qui a concentré les élèves défavorisés dans les collèges de ces secteurs. Et maintenant vous voulez replacer ces enfants dans d'autres secteurs en ajoutant des problèmes d'organisation aux parents.

Est-ce qu'il y a eu une étude en amont lors du relogement de ces familles pour répartir par la suite les enfants dans les collèges? Je ne comprends pas la logique, la sectorisation répond à un problème que vous avez vous-même créé.

*Réponse CD31 : " Effectivement, nous en sommes arrivés au constat très critique que la politique de la ville est en échec. Il n'y a pas eu assez d'anticipation à ce niveau. Le Conseil départemental n'a pas les clés pour résoudre ce problème : l'urbanisation est de la compétence de la mairie. Le CD a la main sur les collèges, la sectorisation et les transports scolaires. On travaille avec eux, mais on a pas de capacité de décision au niveau de l'urbanisation. C'est extrêmement complexe à gérer, on pallie effectivement à des problèmes qui ne sont pas résolus à la base."*

### **Des pistes d'amélioration pour les réunions de concertation**

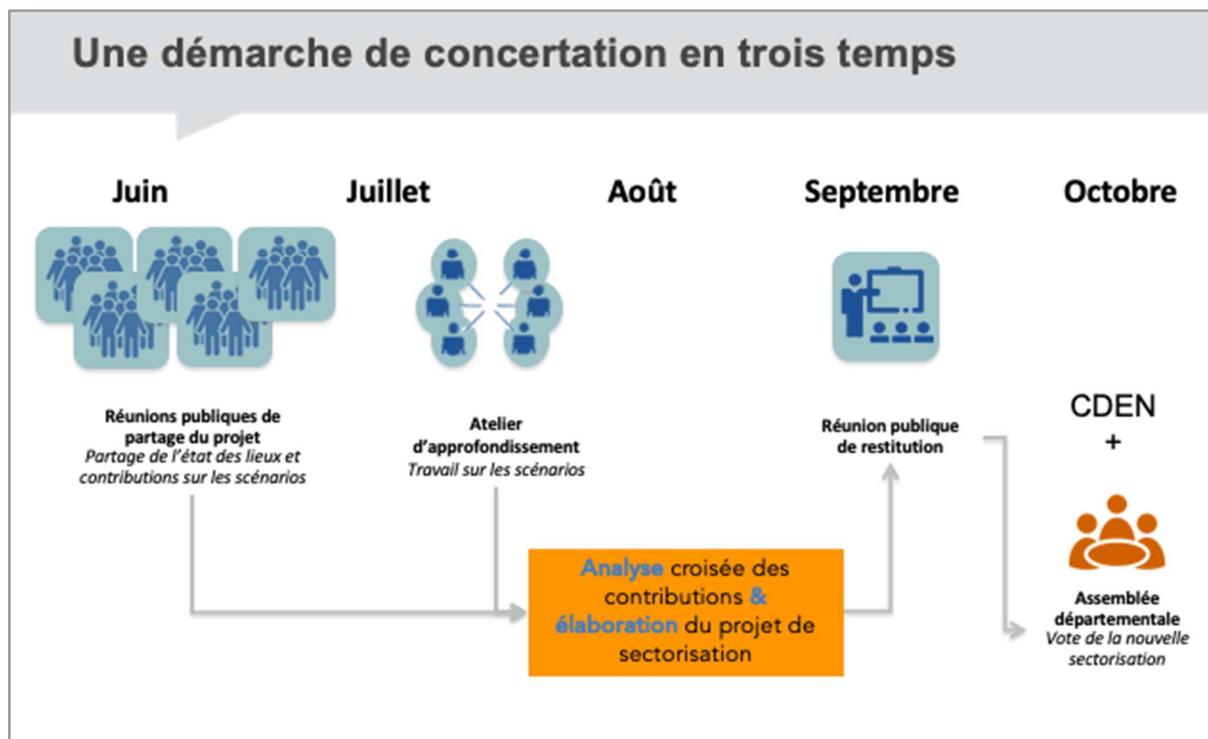
Les participants ont également suggéré des pistes d'amélioration pour les futures rencontres de concertation :

- assurer une meilleure communication en amont des réunions auprès des parents afin qu'il y ait plus de personnes concernées présentes.
- informer de la durée de la réunion et la nature de la réunion (participatif, pas seulement descendante)

sur les contenus présentés :

- disposer des temps de trajets pour les futurs collégiens
- disposer des périmètres des secteurs d'écoles primaires

## Les prochains RDV



L'atelier d'approfondissement aura lieu le  
**Mardi 9 juillet 2019 à 18h00**  
**À la MDS de Borderouge**

La réunion publique de restitution aura lieu le  
**mercredi 11 septembre 2019 à 18h00**  
**au Conseil départemental**